

Des programmes de soutien au développement de la coopération scientifique avec la Chine

Article rédigé par le Pôle enseignement supérieur, recherche et innovation (ESRI), Service de coopération et d'action culturelle (SCAC), Ambassade de France en Chine.

La visite du Président de la République en Chine en avril 2023 a officialisé la reprise des échanges entre la France et la Chine. Dans le cadre de la coopération scientifique et universitaire, le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Chine a ouvert plusieurs programmes de soutien pour l'année 2024. Ces derniers permettent de financer la mobilité de chercheurs français en Chine, ainsi qu'un soutien à l'organisation de conférences scientifiques franco-chinoises en Chine. Les chercheurs français sont fortement encouragés à candidater sur ces programmes afin de découvrir le haut niveau scientifique de la Chine et créer une nouvelle dynamique entre les deux pays.

1) Les programmes Cai Yuanpei « Découverte » et « Tremplin »

Les programmes Cai Yuanpei « Découverte » et « Tremplin » ont été lancés en 2023 par l'Ambassade de France en Chine dans le but de **soutenir la mobilité des personnels de l'ESR français vers la Chine**.

[Le Programme « Cai Yuanpei – Découverte »](#) permet à tout enseignant-chercheur ou chercheur permanent français de venir découvrir **la recherche menée en Chine dans son domaine d'expertise**. A cette fin, le programme finance **des séjours en Chine offrant l'opportunité aux missionnaires français de rencontrer de potentiels partenaires institutionnels** en visitant des universités et institutions de recherche chinoises.

Pour les personnes ayant déjà une première expérience de la Chine, [le programme « Cai Yuanpei - Tremplin »](#) permet à tout chercheur (ou groupe de chercheurs français) d'effectuer des mobilités vers la Chine dans le but de **consolider la coopération scientifique franco-chinoise**. Ce programme peut venir en soutien à la création de futures équipes franco-chinoises en répondant à des appels à projets bilatéraux, notamment le programme de « [Partenariat Hubert Curien \(PHC\) - Cai Yuanpei 2025](#) ».

Ces deux appels à projets sont ouverts aux enseignants-chercheurs et chercheurs permanents membres de **laboratoires** rattachés à des **établissements d'enseignement supérieur** ou à des **organismes publics de recherche français**. Une attention particulière est portée aux candidatures de jeunes chercheuses et chercheurs. Tous les domaines scientifiques sont concernés (science et technologie, sciences humaines et sociales). Une priorité est affichée au soutien de projets en lien avec l'enjeu global de la neutralité carbone, en appui au [Centre de Neutralité Carbone franco-chinois](#) (CNC). En 2023, 45 projets ont été soutenus par l'Ambassade de France. Les deux programmes « Cai Yuanpei » ont été reconduits et renforcés pour l'année 2024. **L'appel à projets est actuellement ouvert avec une évaluation au fil de l'eau** pour des missions à réaliser au cours de l'année 2024. **La date de clôture de dépôt des dossiers est fixée au 16 septembre 2024**. L'ensemble des détails relatifs aux programmes ainsi que les procédures de candidature peuvent être consultés sur la [page dédiée](#) de l'Ambassade de France.

2) Le programme de « Partenariat Hubert Curien (PHC) - Cai Yuanpei 2024 »



Le « PHC - Cai Yuanpei » est le programme bilatéral de Partenariat Hubert Curien (PHC) entre la France et la Chine. Il a pour objectif de soutenir la création d'équipes de recherche équilibrées franco-chinoises pour une durée de deux ans. Les budgets sont dédiés à la mobilité.

Le « PHC - Cai Yuanpei » est séparé en **deux sous-programmes**

- Le sous-programme PHC « Cai Yuanpei – Project » finance des équipes de recherche entre la France et la Chine travaillant sur un **projet de recherche en science et technologie**. Tous les domaines de recherche sont *a priori* concernés. Une priorité est affichée sur la thématique de la décarbonation, en soutien à l'initiative entre la France et la Chine de création du Centre virtuel de Neutralité Carbone.
- Le sous-programme PHC « Cai Yuanpei – PhD » soutient des équipes franco-chinoises de chercheurs co-encadrant des travaux scientifiques réalisés pendant une ou plusieurs thèses de doctorat (en codirection ou cotutelle). Toutes les disciplines scientifiques sont éligibles à cet appel.

Les PHC viennent en consolidation d'équipes de recherche franco-chinoises conjointes, et peuvent potentiellement aboutir à la création de nouvelles structures conjointes de recherche. L'appel « PHC – Cai Yuanpei 2024 » a permis de sélectionner un total de 18 équipes de recherche en 2023. L'appel « PHC – Cai Yuanpei 2025 » est actuellement ouvert et se clôturera le 17 juin 2024. Les personnes intéressées souhaitant obtenir des informations complémentaires et candidater sont invitées à consulter la [page Campus France dédiée au « PHC - Cai Yuanpei 2025 »](#).

3) Le programme « Jeunes Talents France-Chine » (JTFC)



[Le programme « Jeunes Talents France-Chine » \(JTFC\)](#) est un **programme bilatéral entre la France et la Chine** qui soutient l'échange **de jeunes chercheurs talentueux en science et technologie** à travers le financement de **séjours (d'une durée moyenne de deux à six semaines) en immersion** dans un laboratoire d'accueil en Chine (pour les chercheurs français) ou en France (pour les chercheurs chinois).

Pour 2024, les **domaines scientifiques éligibles à ce programme sont les domaines prioritaires** retenus dans le cadre de la **15ème commission mixte scientifique et technologique franco-chinoise (COMIXTE)** qui a eu lieu le 19 mars 2024. Les thématiques retenues sont :

- Changement climatique et neutralité carbone
- Environnement et biodiversité
- Vieillesse (santé)
- Chimie théorique

L'appel à candidature au programme JTFC sera ouvert du 9 avril au 13 septembre 2024.

4) Fonds pour les sciences humaines et sociales



Fonds pour les sciences humaines et sociales
Ambassade de France en Chine
法国驻华大使馆人文与社会科学基金

Le fonds SHS est un programme de bourses du gouvernement français permettant à des chercheurs chinois d'effectuer un séjour de courte durée en France (3 mois au maximum) pour réaliser un projet de recherche en sciences humaines et sociales qui donnerait lieu à une publication.

Il est destiné aux doctorants, postdoctorants et chercheurs chinois rattachés à un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche en Chine.

5) Soutien à l'organisation de conférences scientifiques en Chine pour 2024

Pour l'année 2024, l'ambassade de France propose d'apporter un co-financement en soutien à l'organisation de conférences scientifiques franco-chinoises en Chine. Avant tout dépôt de dossier, il est demandé aux porteurs français d'entrer en contact avec le pôle ESRI en envoyant un message d'intérêt à l'adresse science.pekin-amba@diplomatie.gouv.fr.

Cai Yuanpei : le pionnier des échanges académiques franco-chinois



Cai Yuanpei (1868 –1940) fut l'un des premiers étudiants chinois en France et le pionnier des échanges académiques franco-chinois. Il a été le premier ministre de l'éducation de la République de Chine, président emblématique de l'université de Pékin et premier président de l'Académie centrale de recherche. Il a introduit le système éducatif français dans la Chine moderne et a joué un rôle important dans l'histoire des échanges culturels entre la Chine et la France. Avec Li Shizeng, il a été une figure essentielle dans la création du mouvement Travail-Etudes et dans la fondation de l'Université franco-chinoise. En outre il a défendu la culture et le système éducatif français en Chine à son époque.

Le Centre de Neutralité Carbone : une initiative franco-chinoise



Le Centre virtuel de Neutralité Carbone franco-chinois (CNC) a pour objectif de faciliter la coopération scientifique entre la France et la Chine dans le domaine de la neutralité carbone. Le CNC s'appuie sur un réseau d'équipes de recherche franco-chinoises issues d'universités ou de grands instituts de recherche (CNRS, INRAe, CAS, CAAS) ainsi que sur les projets scientifiques sélectionnés dans le cadre du PHC « [Cai Yuanpei – Project](#) » et en lien avec la priorité « Neutralité Carbone ». Les axes principaux de recherche concernent

l'agriculture, la biodiversité et l'environnement.

Le Pôle enseignement supérieur, recherche et innovation (ESRI) de l'ambassade de France en Chine a pour but de soutenir, favoriser et promouvoir le développement de la **coopération scientifique et universitaire franco-chinoise**. Il apporte notamment un accompagnement aux chercheurs français dans le cadre de la coopération scientifique entre la France et la Chine continentale.

Contact ESRI : science.pekin-amba@diplomatie.gouv.fr

Tous les détails relatifs aux programmes de soutien à la coopération franco-chinoise sont accessibles sur le site de l'Ambassade de France à Pékin (<https://cn.ambafrance.org/programmes-de-cooperation-scientifique-franco-chinois>)



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN CHINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*